

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Coût élevé de la vie : le CESE planche sur la question

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

C'EST autour du thème "Vie chère et parafiscalité au Gabon" qu'ont débuté mardi, les travaux de la première session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Présidée par le premier vice-président de l'institution, Jean-Pierre Tchoua, le lancement des travaux s'est fait en présence de la ministre d'État Denise Mekam'ne Edzidzie-Taty. Durant trois semaines, les membres du CESE vont se

pencher sur la problématique de la vie chère afin de formuler des propositions efficaces à déposer sur la table du gouvernement pour soutenir ses efforts. La question de la hausse des prix, qui fragilise le pouvoir d'achat, frappe les ménages au Gabon et compromet les mesures gouvernementales, est au cœur de ce conclave.

Afin de freiner l'envolée des prix, le gouvernement avait lancé, le 1er octobre 2022, une nouvelle mercuriale des prix. Celle-ci devait fixer les prix plafonds de gros, demi-gros et détail de 48 produits alimentaires importés,

des catégories viandes, volailles, poissons, conserves, riz et produits laitiers.

Les opérations de contrôle supervisées par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) avaient permis de confondre plusieurs commerçants véreux.

Sur près de 2 000 opérateurs visités dans le Grand Libreville, plus de 700 avaient été convoqués suite aux constats dressés essentiellement pour pratique de prix illicites ou



Photo:AN

Jean-Pierre Tchoua, premier vice-président du CESE.

dépassement de prix et défaut Le CESE se réunit chaque année d'information du consommateur en deux sessions ordinaires de par le non-affichage des prix. 21 jours chacune.

Plan de passation des marchés publics : la campagne 2023 a démarré

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA Direction générale des marchés publics (DGMP) a déployé ses agents, depuis le 20 février, auprès de diverses administrations pour les sessions de formation-sensibilisation techniquement appelées "Conférence de planification des marchés publics" au compte de l'année 2023. Aussi s'agira-t-il pour ces experts d'échanger avec les cinq administrations, les communes du Grand-Libreville et 18 départements ministériels, qui sont les autorités contractantes en matière de pilotage des marchés publics.

C'est au total cinq groupes de technocrates qui sont déployés. Le groupe 4 conduit par l'expert principal Armel Moubamba est donc allé en immersion au ministère de l'Éducation nationale, pour édifier les personnels de la Direction générale de la programmation des investissements et des équipements (DGPIE), ceux de la Direction centrale des affaires financières (DCAF), de la Direction générale du patrimoine et des équipements (DGPE) et

de Gabon-Égalité.

Les objectifs de cette édition 2023 tournent autour du rappel préalable de ce qu'est la planification de la passation des marchés publics, son importance dans le système de gestion des marchés publics et l'obligation faite aux administrations de produire ce document chaque début d'exercice budgétaire.

Et M. Moubamba d'indiquer : " De manière pratique, nous avons apprécié les plans de projet élaborés par les administrations qui nous reçoivent. Afin d'y apporter les modifications nécessaires pour la validation-approbation du directeur général des marchés publics, qui est l'autorité qui signe en dernier sur ce plan de passation "

Si le ministère de l'Éducation nationale est considéré comme un bon élève en la matière, il reste que certains éléments d'appréciation favorisant la bonne exécution du Plan de passation des marchés ne dépendent pas de lui.

À noter qu'une soixantaine de projets du Plan de passation de marchés doivent être transmis pour approbation à la DGMP au sortir de cette conférence.



AG_Manifestation d'intérêt auprès d'Assala Gabon S.A pour l'évacuation des déchets ferreux et non-ferreux.

En vue du lancement prochain d'un appel d'offres pour l'évacuation des déchets ferreux et non-ferreux situés sur le site de Gamba, Assala Gabon S.A est à la recherche de tous les fournisseurs techniquement compétents et qualifiés pour accompagner la société dans ce domaine.

Assala Gabon S.A invite donc toutes les entreprises nationales intéressées et remplissant les conditions énumérées ci-dessous à se faire connaître auprès de la société. Elles doivent :

- Être une société de droit gabonais légalement constituée ;
- Évoluer dans le domaine du traitement et de l'élimination des déchets industriels ferreux et non-ferreux ;
- Avoir réalisé, au Gabon, des activités de traitement et élimination de déchets spéciaux pour des opérateurs pétroliers, durant ces trois dernières années ;
- Détenir l'agrément technique pour l'exercice d'activité de collecte des rebuts ferreux et non ferreux délivré par le Ministre du Commerce et de l'Industrie (Arrêté 901-21/MCPMEI du 30 août 2021 fixant les conditions de délivrance de l'agrément technique pour l'exercice des activités de collecte et de vente de rebuts ferreux et non-ferreux) ;
- Le cas échéant, avoir les déclarations, certificats et/ou autorisations réglementaires relatives à la collecte, au tri, au stockage et au transport des déchets industriels ferreux et non-ferreux.

Toute entreprise intéressée est invitée à se manifester en envoyant son dossier juridique et administratif incluant les références et documents décrits ci-dessus à l'adresse e-mail suivante : manifestationdinteretwaste@assalaenergy.com au plus tard le 6 mars 2023.

Veuillez noter que ceci ne constitue pas un appel d'offres, et ne donne pas lieu à une adjudication de contrat ou de bon de commande. Assala Gabon S.A. se réserve le droit de contacter ou non les différentes entreprises qui auront manifesté leur intérêt.